

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA MORELLE TENUE LE LUNDI 23 FÉVRIER 2026 À 18H30 À L'ÉCOLE DE LA MORELLE.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Madame Josianne Matte	Madame Stéphanie Trudel	Madame Joanie Paquet
Madame Meggie Villeneuve	Madame Chantale Germain	Madame Annick Dufour
Madame Marie-Josée Gemme	Madame Valérie Auger	Madame Michelle Dupéré

Michelle Dupéré participe en ligne.

Annick Dufour est arrivée à 18h37

Était absente : Marie-Ève Durand

Public : Annie Breau, Johannie Ouellet et Véronique Trottier.

**1. Accueil et mot de bienvenue ;**

Valérie Auger (en remplacement d'Annick Dufour) souhaite la bienvenue à tous les membres.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;**

Madame Joanie Paquet propose, et Madame Stéphanie Trudel seconde, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion;**

Madame Meggie Villeneuve propose, et Madame Chantale Germain seconde d'adopter le procès-verbal du 24 novembre tel que présenté.

**4. Suivi au procès-verbal de la dernière réunion;**

Retour sur le point 6 (plan action violence): document déposé sur le site de l'école et les parents ont reçu un résumé.

Clic école : ce système de messagerie et clavardage sera utilisé en septembre prochain. Cette plateforme est très conviviale et facile à utiliser. La plateforme Mozaïk fermera le 27 mars prochain.

**5. Période de questions pour le public;**

Anglais intensif : est-ce possible que le programme d'anglais intensif puisse revenir l'an prochain? Oui, c'est possible. Les membres du C.É. ont le pouvoir décisionnel sur ce sujet.

## **6. Programme d'anglais intensif - information;**

L'an dernier, soit au mois de mai, un sondage d'intérêt en lien avec l'anglais intensif avait été envoyé aux parents des élèves de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> année. Présentement, les élèves qui sont en 5<sup>e</sup> année du groupe de 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> année, les parents avaient mentionné qu'ils ne désiraient pas avoir ce programme d'anglais intensif pour leur enfant.

Cette année, le programme d'anglais intensif se présente sous le modèle suivant: 5 mois anglais/5 mois français et mathématiques. Celui-ci est offert seulement aux élèves du 3<sup>e</sup> cycle. Il n'y a pas d'autre modèle offert au sein de notre centre de services scolaire.

Concernant la partie en anglais, les membres demandent si le personnel enseignant est satisfait. Jean-François Croteau, l'enseignant qui a assuré cette partie, est un enseignant d'expérience. Donc, il a très bien été gérée la partie en anglais.

Pour la partie français et mathématiques : Sandra Noreau est l'enseignante affectée mais elle est en congé de maladie. Rébecca Marcotte assurera donc son remplacement jusqu'à nouvel ordre. Nous pourrons commenter cette partie à la fin de la présente année.

Les parents qui siègent sur le conseil d'établissement mentionnent qu'ils sont très satisfaits de ce programme.

Nous revenons sur la question posée par les parents du public : est-il possible que ce programme puisse avoir lieu l'an prochain? Les membres du conseil pourraient en décider ainsi. Josianne Matte tient à mentionner que si tel est le désir du conseil de refaire ce programme, soit deux années consécutives, des arguments et des considérants très convaincants devront être déposés par les membres du C.É. Elle tient à mentionner l'importance de bien consolider les matières de base en français et en mathématique. Les membres tiennent à mentionner qu'il est déjà très bien d'avoir l'anglais intensif une année sur deux.

Nous nous questionnons à savoir si nous devrions refaire un sondage auprès des parents concernés soit les parents des élèves de 5<sup>e</sup> année du groupe de 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> année de 25-26. Nous revenons sur le fait que les parents avaient été sondés l'an dernier et qu'ils n'avaient pas choisi ce programme. Et le reste des élèves de 5<sup>e</sup> année du groupe de 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> année, toujours de 25-26, ont vécu l'anglais intensif cette année.

Les parents du conseil d'établissement souhaitent que le programme revienne automatiquement aux deux ans sans refaire de sondage ni de consultation auprès des parents. Il faudrait cependant tenir compte de l'organisation scolaire. Les parents membres du C.É. aimeraient que nous passions au vote dès ce soir. Les membres du personnel quant à eux ne se sentent pas prêts et aimeraient en discuter avec le reste de l'équipe-école. Il est donc décidé de faire le vote à la prochaine réunion du conseil d'établissement.

*Voici la proposition des parents membres du C.É. :*

Que le programme d'anglais intensif soit reconduit automatiquement aux deux ans sans sondage et sans consultation auprès des parents concernés. Le conseil d'établissement tiendrait cependant compte de l'organisation scolaire.

### **7. Grille-matières – 2026-2027 - approbation;**

Madame Joanie Paquet propose, et Madame Valérie Auger seconde d'approuver la grille-matières 2026-2027 telle que présentée.

Pour l'an prochain, la grille-matières présentée est celle sans anglais intensif. Josianne Matte insiste sur le fait qu'il est important de bien consolider les matières de base pendant toute une année scolaire.

### **8. Inscriptions - information;**

La période d'inscription a lieu du 26 janvier au 1<sup>er</sup> mars. Suite à celle-ci, nous aurons une bonne idée de l'organisation scolaire. Nous en discuterons lors de la prochaine réunion du conseil d'établissement

Avec les chiffres que nous avons à ce jour, Josianne Matte mentionne que nous aurons probablement en 26-27 un ( e ) enseignant ( e ) pour une classe de 4 et 5 ans et 4 enseignants (es) au primaire. À suivre!

### **9. Activités qui modifient l'horaire régulier - Approbation;**

Madame Stéphanie Trudel propose, et Madame Joanie Paquet seconde, d'approuver le tableau des activités qui modifient l'horaire tel que présenté.

Il faut ajouter la sortie suivante pour le service de garde : Sortie du 6 février au Cinéma alouette.

### **10. Informations :**

**Présidente :** Sur le site de la Fédération des comités de parents, nous pouvons retrouver une variété de formations et de conférences. Annick nous invite à aller le visiter et de ne pas hésiter à mentionner votre intérêt.

Des parents sont inquiets suite à l'ouverture de la plateforme Clic École. Les discussions pourraient parfois dégénérer. Il faudra savoir bien l'utiliser!

Micro-ondes : certaines écoles disent que c'est vraiment très long faire chauffer les repas des élèves et certaines écoles les ont même enlevés. À de la Morelle, des micro-ondes ont été ajoutés, ce n'est donc pas un problème pour le moment.

Buttes de neige : Discussion autour de ce sujet. Il faut retenir que la direction d'école ne sortira pas avec son galon à mesurer pour vérifier si la pente est à tel ou tel degré! Le bon jugement des surveillants est de mise.

Véhicube avec Pierre Lavoie : la tournée des écoles avec le « Véhicube » a comme objectif de sensibiliser les jeunes du primaire à adopter un mode de vie sain et actif. Super intéressant!

**Directrice :** Deux nouveaux membres du personnel font maintenant partie de l'équipe de la Morelle: Rébecca Marcotte, en remplacement de Sandra Noreau, enseignante en 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> année et Roxanne Gignac, technicienne en éducation spécialisée.

Pour récompenser les élèves qui ont bien réussi le dernier défi, pendant une période, nous avons fait « La guerre des bas ».

Le défi qui est maintenant en vigueur, et ce jusqu'au 27 février: « Je suis rapide dans les vestiaires ». L'activité récompense aura lieu après la semaine de relâche.

Indice de défavorisation : Le ministère de l'Éducation se base sur les données du recensement canadien de 2021 pour émettre l'indice de défavorisation. Selon ces données, en 2026-2027, nous passerons donc de 8 à 1. L'IMSE est établi à partir du niveau de scolarité de la mère et de l'inactivité économique des parents. Le niveau de scolarité de la mère compte pour les 2/3 du poids de l'indice.

**Enseignante :** Michelle Dupéré mentionne qu'elle a obtenu une subvention de 2000\$ de la fondation « Amusécole ». Ces fonds aideront à réaliser les rêves de nos petits élèves en musique. Le préscolaire n'est pas très bien équipé. Des Instruments de rythmique ont été commandés.

Marie-Josée Gemme, enseignante, nous mentionne qu'une sortie sportive, aux Portes de l'Enfer de Saint-Alban, aura lieu le 25 février prochain.

Recyclub : le montant de 268\$ a été amassé lors de la cueillette de canettes qui a eu lieu le 5 janvier dernier. Avec ce montant, nous achèterons un arbre que nous planterons le 22 mai prochain. Félicitations aux élèves du Recyclub pour cette belle initiative!

Journée contre l'intimidation : le 24 février nous inviterons tous les élèves et le personnel à porter du rose.

**Du service de garde :** Meggie Villeneuve mentionne qu'étant donné le manque d'inscriptions, le service de garde sera fermé durant la semaine de relâche scolaire.

### **11. Critères de sélection d'une nouvelle direction - convenir :**

Depuis quelques années, les membres du conseil d'établissement doivent se concerter afin d'établir une liste de critères pour l'embauche d'une nouvelle direction. Les membres s'entendent sur le fait qu'une direction doit être sensible à la réalité d'un petit village comme le nôtre. Annick Dufour fera parvenir, à tous les membres, le document des critères et elle nous invitera à le bonifier au besoin. Tous sont cependant d'accord pour reconduire les mêmes critères présentés l'an dernier.

### **12. Divers:**

Rien à mentionner.

13. **Levée de l'assemblée:**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Valérie Auger et appuyé par Annick Dufour de lever la séance. Il est 20h15. La prochaine réunion aura lieu le lundi 23 mars 2026 à 18h30.



---

Présidente



Directrice

Chantale Germain  
*Secrétaire du Conseil d'établissement*  
**CG 2026-02-23**